

Emploi: taxis et ambulanciers ont du mal à recruter

La crise sanitaire aurait-elle aussi déstabilisé l'offre et la demande sur le marché de l'emploi ? La réponse est affirmative et la pandémie n'a fait qu'aggraver une situation qui, pour certaines professions, étaient déjà sous tension, notamment dans le secteur de l'artisanat.

Que ce soit au niveau local, régional, national, européen et même sur d'autres continents comme les États-Unis et la Chine, les conséquences de la Covid-19 ont remis au premier plan l'importance que représentent le maintien, l'attrait et le recrutement d'une main d'œuvre plus ou moins qualifiée, indispensable au développement des entreprises.

Alors, après une année 2021 où la pénurie des matières premières a déclenché la hausse des prix, celle de la main d'œuvre sera certainement, pour 2022, le point d'orgue qui, à son tour, va ralentir la croissance économique de la France.



Depuis l'annonce du premier confinement, le 14 mars 2020, sur les plus de 8 millions de salariés mis en activité partielle, plusieurs centaines de milliers d'entre eux n'ont jamais réintégré leurs emplois initiaux. Changement de vie pour les uns, avec d'autres priorités que le travail, reconversion professionnelle pour certains, installation à leur compte pour d'autres, cet effet "d'accélération Covid" sur lequel est venu s'ajouter celui du remplissage des carnets de commandes, n'a fait qu'amplifier les difficultés de recrutement.

Un paradoxe pour une situation inédite, que craignaient déjà à l'époque les chefs d'entreprise, et qui continue à générer une pénurie de main d'œuvre dans plusieurs secteurs d'activité. Les plus significatifs, comme l'hôtellerie, bar et restauration, qualifiés, entre autres, de "non essentiels" et impactés par les longues fermetures administratives, mais aussi les métiers du bâtiment, ou de la coiffure et, plus inattendu, celui de la logistique et des transports en général.

Une activité bouleversée par le Plan blanc

Même le secteur des taxis et ambulanciers, professions pourtant très sollicitées au plus fort de la crise sanitaire, doit faire face à une désertion parmi ses rangs.

Une préoccupation centrale pour Philippe Corbelli, président du centre de qualification et formation des taxis des P.-O. (CQFT). "Ces métiers n'ont plus le même attrait que par le passé et les personnes n'ont plus envie d'exercer une activité professionnelle avec des amplitudes d'horaires conséquentes et des week-ends travaillés! Les gens recherchent des horaires de bureaux et un boulot serein" témoigne, en connaissance de cause, cet artisan qui peine également au recrutement de ses propres équipes. "Actuellement, aussi bien pour tout ce que l'on nomme dans notre jargon le «transport blanc» ou le «transport noir» pour ce qui est du funéraire, il faudrait, pour que mes activités soient moins en tension sur les deux structures que je pilote, compléter mes effectifs avec 10 collaborateurs supplémentaires que je ne trouve pas!"

Cette urgence de recrutement est généralisée pour l'ensemble de ces professionnels du transport à la personne, qui accusent une moyenne déficitaire de 10 % de leurs effectifs, obligeant parfois le maintien des véhicules à l'arrêt.

D'ailleurs, une petite enquête de l'UPA66, réalisée en fin d'année 2021, faisait déjà apparaître une attente de près de 70 postes à pourvoir dans l'immédiat. Une conjoncture qui déstabilise l'organisation des services de missions sanitaires, notamment lors des déclenchements et arrêts successifs du "Plan blanc". "À chaque fois que les interventions médicales non urgentes sont différées et que les hôpitaux libèrent ensuite ces soins, nous devons faire face à un afflux massif de demandes des patients "souligne Philippe Corbelli qui doit, comme ses confrères, gérer avec un manque d'effectif un nombre très élevé de transports.

Un nouveau besoin qui affiche des chiffres spectaculaires de demandes, concentrées sur quelques périodes, qu'en temps normal la profession arrivait à lisser sur une année civile.

Article de Thierry Masdeù, paru dans le journal l'Agri.





Retour sur le Salon Eco Maison 2022

Le salon de l'Eco-Maison et Energies - Rénovation - Construction, s'est tenu ce weekend, les 5 et 6 février 2022 dans la Hall'E du Parc des Expositions.

De nombreuses entreprises ont répondu présentes, et 15 exposants étaient présent dans le « village Eco Artisan RGE CAPEB ».



La Capeb 66 tient d'abord à tous les féliciter pour leur implication dans ce salon, et leurs superbes stands.

2300 visiteurs se sont déplacés, malgré une « concurrence rugbystique » rude ce weekend. Un public peut être moins nombreux mais avec des projets concrets.

Des conférences ont permis d'informer les particuliers, et de créer des animations qualitatives tout au long du weekend.

Un bilan du salon sera réalisé pour connaître les retours des entreprises, et préparer une nouvelle édition.

Autre évènement, lors de l'inauguration du salon le samedi matin, le groupe des entreprises signataires de la charte « Artisans Engagés Déchet » se sont vu remettre leurs distinctions par le Président de la CAPEB Jean Philippe Jacquemet et les officiels.



Nous remercions toute l'équipe du palais des congrès et des expositions, les exposants, et les élus et officiels qui étaient présents sur le salon lors de l'inauguration, Frédéric Guillaumon, président de la régie du Palais des congrès et adjoint au maire de Perpignan, Marc Petit, Conseiller Départemental et maire de Claira, Robert Bassols, Président de la CMA66, Laurent Gauze, Président de la CCI, Jean Philippe Jacquemet, Président Capeb66, Laurent Plo, Vice Président Capeb66.



Les démarches administratives des entreprises simplifiées

Conformément aux dispositions de la loi dite PACTE, depuis le 1er janvier 2022, de nombreuses formalités administratives des entreprises sont centralisées sur *formalites.entreprises.gouv.fr*, notamment celles relatives au dépôt des comptes, à l'immatriculation, la modification et à la fermture d'une entreprise.

Dans un second temps, le site Internet entreprise.service-public.fr devrait voir le jour.

Placé sous la responsabilité de la Direction de l'information légale et administrative, il a pour but de centraliser toutes les informations publiques destinées aux entrepreneurs et chefs d'entreprise.

Ce deuxième portail a d'ores et déjà été présenté aux représentants des entreprises, dont l'U2P.

Les ressortissants de l'U2P seront prochainement sollicités pour émettre des observations et apporter d'éventuelles améliorations.



Annonces Légales

Arrêté du 07 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 21 Décembre 2012 du Ministère de la culture.

INSERTION – ACCEPTATION SUCCESSION A CONCURRENCE ACTIF NET

Suivant acte reçu par Maître Jean-Philippe AMIGUES, Notaire à ELNE, 3 Boulevard Voltaire, le 10 janvier 2022, a été reçue l'acceptation à concurrence de l'actif net de la succession de :

Monsieur Fabien Pierre BRIGNON, époux de Madame Aurélie Monique Françoise RUSPINI. Né à VITRY-SUR-SEINE (94400) le 22 février 1982. Marié à la mairie de EPINAY-SOUS-SENART (91806) le 17 juin 2006 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage

Décédé le 08 novembre 2015 à ELNE (66200).

préalable.

1) Mademoiselle Noémie Monique Christine Joëlle BRIGNON demeurant à PERPIGNAN 66000 283 avenue Maréchal Joffre

Née à CORBEIL-ESSONNES (91100) le 12 août 2002

2) Monsieur Valentin René Daniel BRIGNON, demeurant à PERPIGNAN 66000 2 rue Joseph Sauvy Né à PERPIGNAN (66000) le 18 avril 2007.

Agissant en qualité d'héritiers, en vertu de la Loi, Les déclarants ont élu domicile au siège de la SCP AMIGUES et CALDERON, 3 boulevard Voltaire BP 31 66200 ELNE.

L'inventaire a été réalisé par Maître Thibaut RUF-FAT, commissaire priseur à PERPIGNAN suivant acte reçu par Maître Jean-Philippe AMIGUES, notaire à ELNE, le 10 janvier 2022.

Cette acceptation a été transmise au Tribunal judiciaire de PERPIGNAN le 19 janvier 2022 et reçue le 20 janvier 2022.

Les oppositions des créanciers, s'il y a lieu, seront reçues en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire

INSERTION – ACCEPTATION SUCCESSION A CONCURRENCE ACTIF NET

Suivant acte reçu par Maître Jean-Philippe AMIGUES, Notaire à ELNE, 3 Boulevard Voltaire, le 10 janvier 2022, a été reçue l'acceptation à concurrence de l'actif net de la succession de :

Madame Aurélie Monique Françoise RUSPINI, demeurant en son vivant à ELNE (66200) 2 rue Elisabeth Eidenbenz.

Née à LA TRONCHE (38700), le 3 avril 1982. Veuve de Monsieur Fabien Pierre BRIGNON et non remariée.

Décédée le 1^{er} juillet 2018 à PERPIGNAN (66000). Par

Mademoiselle Noémie Monique Christine Joëlle BRIGNON demeurant à PERPIGNAN 66000 283 avenue Maréchal Joffre

Née à CORBEIL-ESSONNES (91100) le 12 août 2002.

2) Monsieur Valentin René Daniel BRIGNON, demeurant à PERPIGNAN 66000 2 rue Joseph Sauvy Né à PERPIGNAN (66000) le 18 avril 2007.

Agissant en qualité d'héritiers, en vertu de la Loi, Les déclarants ont élu domicile au siège de la SCP AMIGUES et CALDERON, 3 boulevard Voltaire BP 31 66200 ELNE.

L'inventaire a été réalisé par Maître Thibaut RUF-FAT, commissaire priseur à PERPIGNAN suivant acte reçu par Maître Jean-Philippe AMIGUES, notaire à ELNE, le 10 janvier 2022.

Cette acceptation a été transmise au Tribunal judiciaire de PERPIGNAN le 19 janvier 2022 et reçue le 20 janvier 2022.

Les oppositions des créanciers, s'il y a lieu, seront reçues en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire



la vraie vie s'assure ici

Assurance vie : les taux les plus élevés du marché sont chez Garance !

Notre partenaire «Garance» est cité dans les revues spécialisées comme «le meilleur rendement du marché sécurisé en assurance vie» (2.75% en 2020).

Pour toute information et étude, contacter Cendrine Bascoul au 06 63 52 19 77.



GARANCE

Garants de votre indépendance



SCP DONNADIEU BRIHI REDON CLARET ARIES

1210 Avenue Eole-Tecnosud2 66028 PERPIGNAN CEDEX

SEGAP IMMO SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE AU CAPITAL DE 1 000 EUROS SIÈGE SOCIAL : 18 BOULEVARD FRÉ-DERIC MISTRAL 66000 PERPIGNAN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Perpignan du 24/01/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière Dénomination sociale : SEGAP IMMO

Siège social : 18 Boulevard Fréderic Mistral 66000 PERPIGNAN

Objet social : l'acquisition de tous immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Mme Sandra RIBES, domiciliée 18 Boulevard Fréderic Mistral 66000 PERPIGNAN.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au RCS de Perpignan.

Pour avis, La Gérance.



Les formations à venir à la Maison de l'Artisan

- Esthéticienne :

2ème module CHI NEI TSANG : 13 et 14 Mars 2022
 Relooking Conseil en Image : 27 et 28 Mars 2022

Massage à la bougie : 10 et 11 Avril 2022

- Couture :

Organisation du temps de travail : 30-31 Mai et 1er Juin 2022

Initiation au cuir niveau 2 «Montage à l'Allemande» : 14-15 Février 2022

- Taxis

⇒ Formation continue : 05 et 06 Avril 2022

- Bâtiment :

⇒ Dépannage CLIM : 08-09-10 Juin 2022

⇒ SAVOIR ISOLER LES COMBLES : 06-07 Juillet 2022

DEPANNAGE & ENTRETIEN POELES A GRANULES : 23-24-25 Mai 2022

⇒ FEEBAT RENOVE : 16-17-18 Mars 2022

HANDIBAT : 21-22 Mars 2022

QUALIPV ELEC : 23-24-25 Mars 2022

QUALIPAC : 11 au 15 Avril 2022

Stage CCE objectif 0 défaut en PAC : 07 Avril 2022

- Toutes professions :

Sauveteur Secouriste au Travail (SST) initiale : 14-15 Mars 2022











Petites Annonces

DIVERS

→ Cause maternité, vends fond de commerce entièrement équipé, bar à ongle, pedi spa, cabine UV, cabine epilation, Hammam avec douche, cabine de soin, power plate, vacustyler, LPG, climatisation réversible, logiciel caisse, ordinateur, fichier de plus de 700 noms, petite cuisine, le linge.

Agenda rempli. Contact: Mr Yann Barboteu au 07 70 02 89 17.

→ Vend font de commerce de couture (32m carré) avec équipement à St Estève. Prix: 30 000 euros. Contact : gonzalezfrancoisecouture@gmail.com

L'ÉCHO DES MÉTIERS HEBDOMADAIRE
Édité par l'UNION ARTISANALE

MAISON DE L'ARTISAN 35 Rue de Cerdagne
BP 59912 - 66962 PERPIGNAN
Tél : 04 68 34 59 34 - Fax : 04 68 35 52 05
Internet : www.maisondelartisan.fr

Commission paritaire 0221G87631 / I.S.S.N. 0993 2682
Directeur de la publication : Isabelle ROUX
Impression réalisée par
UNION ARTISANALE - PERPIGNAN
dépot légal : 1er trimestre 2022
Tirage : 2000 exemplaires

fondationbanquepopulaire.fr

